



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 172 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QU'Enbridge veut inverser le flot et augmenter le débit dans l'oléoduc 9b et que ces changements pourraient fragiliser l'oléoduc et accroître les risques d'accidents;

CONSIDÉRANT QUE du bitume dilué issu des sables bitumineux pourrait y circuler;

CONSIDÉRANT QUE cet oléoduc n'est pas conçu pour transporter du bitume dilué, un produit pétrolier ayant des caractéristiques distinctes;

CONSIDÉRANT QUE les risques et impacts d'une défaillance de cet oléoduc vieillissant, causés par des changements de débit et de pression, sont mal connus par l'expérience et la science;

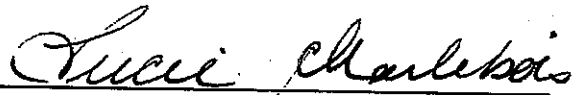
CONSIDÉRANT QU'Enbridge est l'entreprise responsable du plus important déversement pétrolier en sol nord-américain, pour lequel elle a été sévèrement blâmée par la Commission Fédérale des Transports des États-Unis, et qu'elle est responsable, depuis 1999, de plus de 800 déversements ayant répandu plus de 25 millions de litres d'hydrocarbures;

CONSIDÉRANT QUE les audiences publiques de l'Office National de l'Énergie (organisme fédéral) ne peuvent garantir un cadre suffisamment large et libre pour rendre accessible le débat à l'ensemble des Québécois, de manière inclusive, non restrictive, et qu'elles ne prendront pas en considération le contexte environnemental et socioéconomique des activités liées en amont et en aval du projet;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs d'instituer une enquête du BAPE et des audiences publiques sur le projet d'inversion et d'accroissement du flux pétrolier dans le pipeline 9b d'Enbridge.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Lucie Charlebois, députée de Soulanges

04/06/2013
Date de signature de l'extrait